

## MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

MINSTERE DE LA SANTE PUBLIQUE PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX UNITE DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES DE TRAVAUX

## **Avis d'Appel d'Offres Ouvert**

N° 40/2024-MSANP/PRMPT/UGPMT/AOO-CC

- Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 03/10/2024 publié dans en date du , ainsi qu'au journal des marchés publics.
- 2. Le MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour "Travaux de réhabilitation des batiments CSB pour CINQUANTE (50) CSB "CONTRA-CADRE" " constituant un lot unique et indivisible .
- 3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché Ã prix unitaire.
- 4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
- Nom du Responsable : RAZAFIMAHATRADRAIBE Paul
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : 1er étage Porte 116, Batiment ex-Pharmacie Centrale, tsaralalana Antananarivo 101
- 5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
- Lot 1: un millions Ariary (Ar1 000 000.00)
- libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être éffectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.
- 6. Les plis devront parvenir à 1er Etage Porte 116, Batiment ex-Pharmacie Centrale, Tsaralalana Antananarivo 101 au plus tard le 21/10/2024 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
- 7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- 8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
  - Lot 1: vingt-cinq millions Ariary (Ar25 000 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsiieur Le Receveur General d Antananarivo ou Monsieur Le Tresorier Principal d Ambohidahy
- 9. Une visite de lieu est facultative

AOO\_24058059AOO001\_TVX.pdf 09/10/2024



À	 1 ~ 00/10/2024
а	 Le 09/10/2024

## La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

AOO\_24058059AOO001\_TVX.pdf 09/10/2024